

Maison Protégée




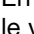
Aide-mémoire



Activer le système d'alarme

Le mode « Partiel » consiste à activer certains détecteurs mais pas d'autres, par exemple si vous souhaitez protéger votre séjour la nuit mais pas le couloir qui dessert vos chambres.



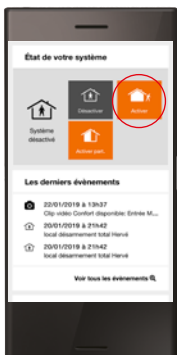
- 1 **Vérifiez** que les accès avec détecteur d'ouverture sont fermés.
- 2 Pour le mode « Total », **appuyez** sur . Pour le mode « Partiel », **appuyez** sur .
- 3 **Tapez** votre code ou **passsez** votre badge devant le lecteur du clavier.
- 4 En mode « Total », le voyant  s'allume. En mode « Partiel », le voyant  clignote. Le clavier émet des bips pendant le délai d'activation (30 secondes). A la fin de ceux-ci votre système est activé.




En mode « Total », vous devez sortir de votre habitation avant la fin des bips d'activation. Votre installateur a réalisé une première configuration des équipements en mode « Partiel » ou non. Vous pouvez la modifier à partir de l'application dans la rubrique « équipements ».

Activer le système depuis l'application

Depuis votre smartphone ou votre tablette, rendez-vous sur l'application et identifiez-vous.




- 1 **Vérifiez** que les accès avec détecteur d'ouverture sont fermés.
- 2 Sur la page d'accueil, dans la partie « Etat de mon système », **touchez** « Activer ».
- 3 Le voyant  s'allume, le clavier émet des bips pendant le délai d'activation (30 secondes). A la fin de ceux-ci votre système est activé.

Désactiver le système d'alarme

Quand vous entrez chez vous, le clavier émet des bips pendant une durée de 30 secondes avant de faire sonner la sirène.



- 1 **Tapez** votre code ou passez votre badge devant le lecteur.
- 2 Le voyant  s'éteint et les bips cessent.
Le système est désactivé.

Si vous ne désactivez pas le système durant le délai de 30 secondes, une alarme sonore retentit et une alerte intrusion est déclenchée. Pour désactiver le système en mode « Partiel » : utilisez la même méthode que pour désactivation du mode « Total ».



Désactiver le système depuis l'application

Depuis votre smartphone ou votre tablette, rendez-vous sur l'application et identifiez-vous.



- 1 Sur la page d'accueil, dans la partie « Etat de mon système » **touchez** « Désactiver ».
- 2 Votre système est désactivé.

Application Maison Protégée



Android :



iOS : rendez-vous sur <https://maisonprotegee.orange.fr> depuis votre iPhone/iPad/PC puis ajoutez le raccourci sur votre écran d'accueil.



L'application Maison Protégée

Vous pouvez à tout moment utiliser l'application depuis votre smartphone (ou votre navigateur Internet) pour :

- Activer ou désactiver le système.
- Accéder au journal des événements.
- Consulter les prises d'images « à la demande ».
- Visualiser les prises d'images lors de détection intrusion.
- Gérer les contacts de proximité à appeler en cas d'alerte.
- Consulter vos factures.
- Identifier facilement les badges et leurs utilisateurs en les nommant.
- Accéder à la boutique pour de nouvelles options.

Désactivation
du système

Activation
du système

Activation partielle
du système (activation,
désactivation, alertes
intrusion, coupure de
courant, etc.).

Alerte en cas de
coupure de courant
ou retrait des piles



Principes d'utilisation

L'application Maison Protégée est paramétrée pour n'autoriser qu'une seule session à la fois.

Au bout de 2min30 sans activité, la session est automatiquement fermée et vous devrez vous reconnecter.

Gestion des codes de l'application

- **Le mot de passe de connexion**

Vous le retrouvez dans la section « Votre compte > éditer ».

Il doit comporter entre 8 et 20 caractères alphanumériques.

- **Le code activation / désactivation**

Il permet d'activer/désactiver l'alarme depuis le clavier.

Il est paramétrable et personnalisable pour chaque utilisateur dans la rubrique « Maison Protégée > utilisateurs > éditer ».

- **Le code secret**

Il permet de s'identifier en cas d'appel par le centre de télésurveillance.

Il est modifiable dans la rubrique « Maison Protégée > contacts > éditer ».

- **L'identifiant logement**

Il permet d'identifier le logement. Il sera rappelé dans chaque notification d'alerte (appel, mails, SMS) que vous recevez.

Il est modifiable dans la rubrique « Maison Protégée > contacts > éditer ».

Installer et configurer les équipements en option

Vous pouvez souscrire aux équipements en option auprès d'un installateur ou auprès de la rubrique « Boutique » de l'application, dans ce cas ils vous seront envoyés par colis à votre domicile.

Leur paramétrage est simple, mais si vous le souhaitez, vous pouvez contacter le service client depuis l'application pour demander une assistance à distance ou l'intervention d'un technicien.

Entretien des équipements

Les équipements ne nécessitent aucun entretien particulier de votre part durant leur durée de vie.

Il est possible d'enlever la poussière à l'aide d'un plumeau.

Ne jamais utiliser de produit détergent ou pulvérisateur, et éviter tout choc avec les détecteurs pour ne pas les endommager.

Assistance

Pour toute question, demandez à être rappelé via la rubrique « Nous contacter » de l'application Maison Protégée (du lundi au samedi de 8h à 20h hors jours fériés). Si vous n'avez pas accès à l'application, rendez-vous sur :

<http://contact.maisonprotegee.orange.fr>.

Si vous n'avez pas accès à l'application, appelez le **3900** si vous êtes client Orange, si vous êtes client Sosh appelez le **3976** puis identifiez-vous avec votre numéro de téléphone fixe ou mobile Orange ou Sosh (nécessaire pour acheminer correctement votre appel), et dites « Maison Protégée ».

La télécommande

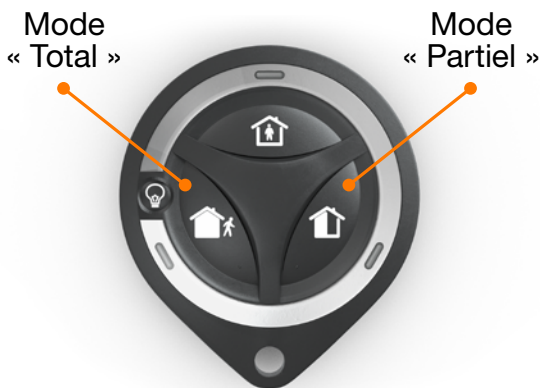



Après avoir souscrit à l'option, la télécommande apparaît dans la section « équipements » de l'application.

Cliquez sur « installer » et suivez l'étape ci-dessous.

Mise en service

Appuyez simultanément sur les boutons de mise en service total et partiel jusqu'à ce que les voyants gauche et droit soient fixes.



Sur le système d'alarme, le voyant  clignote, et 3 bips sont émis : votre télécommande est activée.

Description de la télécommande



- ① Voyants.
- ② Appuyez 2 secondes pour connaître l'état de l'alarme :
 - voyant gauche : mode « Total » activé
 - voyant droit : mode « Partiel » activé
 - voyant haut : mode désactivé
- ③ Désactiver l'alarme.
- ④ Activer l'alarme en mode « Partiel ».
- ⑤ Activer l'alarme en mode « Total ».

Les badges



Après avoir souscrit à l'option, le badge apparaît dans la section « équipements » de l'application. Cliquez sur « installer » et suivez l'étape ci-dessous.

Mise en service

Placez un badge devant le lecteur pendant quelques secondes jusqu'à entendre 2 bips.



Le badge apparaît actif sur l'application, et vous pouvez lui attribuer le nom de la personne de votre choix (ex : Cédric, Arnaud, etc.)

Le détecteur de fumée



Après avoir souscrit à l'option, le détecteur de fumée apparaît dans la section « équipements » de l'application.

Cliquez sur « installer » et suivez les étapes décrites ci-dessous.


Mise en service

- 1 Ouvrez le détecteur de fumée.



- 2 Ôtez le carton de sécurité.



- 3 Alignez les repères, puis tournez dans le sens horaire pour fermer. Le voyant  s'allume puis s'éteint et émet 3 bips.



Installation

- 4 Fixez le détecteur de fumée au plafond à l'aide de l'adhésif double-face fourni. Installez-en au moins un par étage, et un tous les 100 m².

Celui-ci doit être installé à l'intérieur, si possible au centre de la pièce.

Ne pas l'installer dans une pièce humide (salle de bain, cuisine...), ni dans un endroit ouvert aux courants d'air, ni au-dessus de sources de chaleur (cheminées, poêle, endroit exposé au soleil).

Test (Protégez vos oreilles pendant la durée du test.)

- 5 Appuyez sur « TEST & HUSH » jusqu'à ce que le détecteur émette un bip et que le voyant rouge clignote.



L'alarme émet des bips pendant 3 minutes, vous recevez un appel vocal, un SMS, puis un mail de type « alerte fumée ».



Ne pas faire le test avec une flamme.

Le système d'alertes

AU QUOTIDIEN...

Allées et venues courantes



La désactivation du système empêche le déclenchement de l'alerte mais émet une notification de passage (jour et heure) sur votre smartphone ou votre ordinateur (espace client).
Pratique pour surveiller les enfants qui rentrent de l'école.

Coupure d'électricité



L'incident vous est signalé par un message vocal après 30 min de coupure.



Vous gérez seul l'alerte

Vous prenez vos dispositions si nécessaire (par exemple passage d'une voisine pour récupérer vos produits réfrigérés si la coupure devait durer).
Quand le courant est rétabli vous êtes informé par e-mail.



VOUS ET LES AUTRES PERSONNES DÉSIGNÉES NE SONT NI JOIGNABLES, NI DISPONIBLES*

Vous recevez un e-mail et un SMS pour vous prévenir que l'incident n'a pas pu être géré.

Quand le courant est rétabli vous êtes informé par e-mail.

INCIDENT EXCEPTIONNEL

Intrusion



L'incident vous est signalé aussitôt par serveur vocal, puis par sms ou e-mail.

Départ de fumée



VOUS ÊTES DISPONIBLE

Vous gérez seul l'alerte

Vous stoppez l'alarme depuis votre smartphone et contactez vous-même les autorités compétentes en cas de besoin. Police ou Pompiers arrivent sur les lieux.

OU

Vous préférez appeler le centre de télésurveillance disponible 24h/24 et 7j/7

Il prend le relais et mène lui-même les actions nécessaires : agent de sécurité, forces de l'ordre ou pompiers dépêchés sur place.

Une seconde alerte pour confirmer l'incident

Si pas de réponse à notre 1^{re} alerte et qu'une 2^e se déclenche automatiquement, alors le centre de télésurveillance disponible 24h/24, et 7j/7 prend le relais pour mener les actions qu'il juge nécessaires : agent de sécurité, forces de l'ordre ou pompiers dépêchés sur place.

Alertes de maintenance

Absence de transmission

Un test de transmission quotidien est effectué pour vérifier le bon fonctionnement de vos équipements. Si un défaut est détecté, vous recevez un mail vous invitant à nous contacter pour procéder ensemble à sa résolution.

Sans réponse de votre part dans les 7 jours, vous recevrez une relance par mail.

Si la résolution à distance n'est pas possible, un technicien sera envoyé à votre domicile pour effectuer la réparation ou le remplacement du matériel.

Alerte pile faible

Lorsque le niveau des piles n'est plus suffisant pour le bon fonctionnement d'un équipement, vous êtes contacté par mail et notifié sur l'application pour procéder au remplacement de l'équipement concerné.

Les piles sont à votre charge, disponibles en grande surface.

En utilisation normale, le remplacement des piles est nécessaire tous les 4 à 8 ans selon les équipements.

Attention, ne pas attendre la fin complète des piles avant de les remplacer, au risque de désappairer l'équipement.

Pensez à vérifier l'état des piles avant une longue absence (vacances, résidence secondaire).

Le changement des piles se fait en décrochant la partie supérieure de chaque équipement de la partie qui reste collée au mur.

Description des voyants du clavier



Système désactivé.

Système activé en mode «Total».

Système activé en mode « Partiel ».



Aucune alarme n'est survenue.

Une alarme est en cours (détecteurs d'ouverture, mouvement, fumée).

Une alarme est survenue. Pour effacer cet historique, passez le badge ou tapez le code ou activez le système.



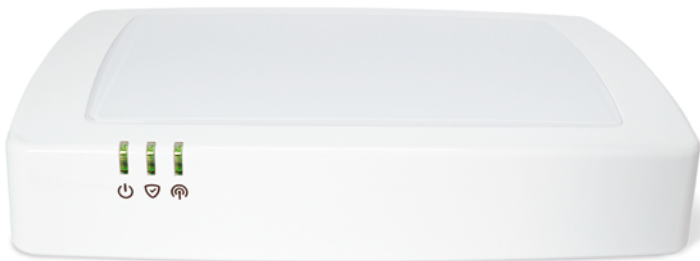
Aucun défaut technique sur le système.

Défaut technique en cours (piles, alimentation de la centrale, supervision à distance, transmission radio, défaut détecteur de fumée).

Contactez le service technique depuis la rubrique « nous contacter » de l'application.

Un défaut technique est survenu. Pour effacer cet historique, passez le badge ou tapez le code ou activez le système.

Description des voyants de l'unité centrale



La centrale est correctement branchée sur le réseau électrique.



La centrale n'est plus branchée sur le réseau électrique.



Le système d'alarme est désactivé.



Le système d'alarme est activé.



Une alarme est survenue.



La réception du réseau mobile de secours fonctionne.



La réception du réseau mobile de secours ne fonctionne pas.